

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	554
Artikel:	Carnet de la quinzaine
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263496

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mation des travailleuses sociales, que certains veulent assimiler à des visiteuses d'hygiène, alors que d'autres demandent au contraire que ces deux formes d'activité, et par conséquent la préparation qui y conduit, soient nettement distinctes. Inutile de démontrer l'intérêt de ce problème pour toutes les écoles de service social, de formation d'infirmières visiteuses, etc.

Enfin, deux grosses questions sociales ont encore été introduites: celle de l'abandon de famille, par un exposé lumineux du professeur Pella (Roumanie), et celle de la situation de la mère non mariée et de son enfant, sur laquelle ont été entendus le président de la Commission, le Dr. de Bié (Pays-Bas) et un spécialiste norvégien de législation sociale, le juge Debes. Celui-ci a beaucoup insisté sur l'influence de l'état du logement sur les conditions sociales, ce qui a amené plusieurs délégués à fournir d'intéressantes précisions sur les efforts faits pour l'amélioration du logement dans leur pays. M. Debes voit encore dans les prêts et allocations qui facilitent le mariage un moyen de remédier à la situation de la mère non mariée, et enfin, avec un calme tout nordique, il a encore recommandé la stérilisation des déficients mentaux, cette déficience étant à son avis — et cette opinion nous paraît juste — une des causes essentielles des naissances illégitimes.

Ajoutons que, sur la proposition du délégué de la Chine, la Commission a encore décidé d'inscrire à son programme la question des «muit sai», estimant que ce n'est pas au fond une question d'esclavage, mais bien de placement d'enfants dans des conditions particulières.

Traite des femmes et prostitution

Dans ce domaine aussi, la Commission a d'abord pris acte d'un certains nombres de rapports, touchant à la ratification des Conventions élaborées par la S.D.N. contre la traite des femmes et la circulation des publications obscènes, ou classant les réponses faites par les gouvernements au questionnaire qui leur est annuellement envoyé de Genève sur la manière dont ils mènent la lutte contre la traite dans leur pays. Là encore la place nous manque pour tout ce qu'il y aurait à déduire d'intéressant de cette documentation trop peu utilisée. Il en est de même pour les deux si importantes questions de l'action préventive contre la prostitution et du relèvement des prostituées, qui ont encore figuré à l'ordre du jour de la Commission, mais nous nous promettons d'y revenir prochainement, sur la dernière surtout, puisque le second volume de l'enquête menée depuis cinq ans par la Commission, volume intitulé *Les antécédents des prostituées*, a

Petit Courier de nos Lectrices

M. A. P. à Inquiète (N° 553). — Avant tout, permettez-moi de remarquer que, si nous avons des raisons d'être anxieuses, je n'en vois pas d'être découragées. Étudiez l'histoire, vous verrez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que de nombreuses générations ont traversé des heures encore plus tragiques que celles que nous vivons. Donc, pas de découragement, et pour distraire et calmer votre inquiétude, astérisquez-vous à une étude intellectuelle. Si vous aimez l'histoire, choisissez une époque et étudiez-la à fond. Si vos préférences vont à la philosophie, à l'art ou aux sciences, vous y trouverez aussi une détente et une sérénité indispensables.

Il m'est difficile de vous indiquer un choix de lectures. Cependant, voici quelques titres pris au hasard: Les Lettres de Lyautey, les livres d'histoire de J. Bainville, les romans de Pearl Buck, La Montagne magique de Thomas Mann, La Mousson de Louis Bromfield ... Je crois cependant une discipline spirituelle nécessaire pour trouver dans la lecture et l'étude un remède contre l'anxiété quotidienne, et seules certaines lectures religieuses sont vraiment réconfortantes.

Chercheuse (Lausanne) à Inquiète (N° 553). — Pendant les douloureuses semaines de septembre, j'ai relu les Pages choisies d'Emma Pieczynski, et en particulier le discours de 1915: Nous, femmes, la patrie suisse et l'œuvre de paix.

étété publié, et que nous pourrons de la sorte en parler plus longuement à nos lecteurs.¹

Quant à l'étude en cours sur l'action préventive contre la prostitution, si étroitement connexe avec la question du relèvement, elle a été confiée à deux spécialistes, les docteurs Cavaillon (France) et Kemp (Danemark). Les idées essentielles de ce beau rapport, d'une inspiration élevée, peuvent se résumer de la sorte: la loi et la police, soutenues par l'opinion publique, peuvent entraver les agissements de ceux qui exploitent les prostituées, et peuvent empêcher de recruter des femmes par la force, ou par la ruse, et d'a-

¹ Le premier volume paru de cette série, intitulé *Services sociaux et maladies vénériennes*, a fait dans nos colonnes l'objet d'un intéressant article de Mme le Dr. Schaezel (*Mouvement* N° 529 et 530). Le troisième volume: *Méthodes de relèvement des prostituées adultes*, paraîtra sous peu, accompagné de conclusions et de recommandations. C'est là un magnifique travail à l'actif de la Société des Nations.

Souvent triste à Inquiète (N° 553). — Durant toutes les périodes tristes — et elles ont été nombreuses, hélas! de mon existence, j'ai toujours trouvé du réconfort dans les œuvres du pasteur Charles Wagner (L'Ami, Devant le Temps Invisible, Vailance, le Long du Chemin, etc.). La voix encourageante, l'appel à l'action et à l'énergie, qui les inspirent m'ont souvent fait face au chagrin et au trouble déprimant. Essayez aussi ce remède, et à l'occasion dites-moi si vous en avez éprouvé le même bienfait que moi.

A. L. à S. B. (N° 553). — Mademoiselle, si je disposais de 3 kg de sucre sur 10 kg de fruits à conserver, je mettrai 4 kg de fruits en confiture « normale », et je conserverai 6 kg de fruits sans sucre aucun, selon un petit livre de recettes publié en 1915 quand le sucre était bien plus rare qu'aujourd'hui. La stérilisation pour les compotes, une cuison très prolongée pour les confitures permettent parfaitement de conserver les fruits sans sucre. Voilà pour la côté pratique. Au point de vue du principe, ne pensez-vous pas que l'expérience de cette difficulté fera une bonne éducation de toutes les ménagères qui n'ont pas su se soumettre à la discipline, que nous nous étions imposée dès le début de l'année et répétée encore en juillet, de faire des provisions pour 2 mois? Ce n'est certes pas à ces « vierges folles » de venir se plaindre aujourd'hui de leur manque d'humeur — ou de sucre, dont elles sont seules responsables!

Jacqueline S. à d'autres lectrices. — Sans doute avez-vous suivi comme moi avec intérêt l'échange d'idées entre notre rédactrice et Mme E. V.-A. à Bâle sur le devoir de nos Sociétés féminines (et par conséquent sur notre devoir individuel à chacune) de ne pas créer, par un excès de zèle en ces temps difficiles, une concurrence qui finirait par devenir déloyale à celles qui gagnent leur vie par un travail que d'autres accomplissent bénévolement. Mais il me semble qu'il est un point encore qui devrait être relevé dans la lettre de Mme E. V.-A.: puisque ces dames n'avaient point de crédit, officiel au autre, à leur disposition pour acheter des sous-vêtements pour les soldats, pourquoi n'ont-elles pas payé elles-mêmes ce dont elles avaient besoin, au lieu d'imposer ce sacrifice aux commerçants auprès desquels elles se sont rendues pour « mendier » suivant leur expression? Car en effet, les chemises et les chaussettes ne possèdent pas toutes seules sur les rayons des magasins, et les propriétaires de ceux-ci, devant payer la laine, l'étoffe, la façon, les frais généraux du magasin, etc., etc. ont été ainsi taxés bon gré, mal gré, par des personnes qui ne dépensaient rien elles-mêmes. C'est le même impôt supplémentaire que celui que prélevent parfois encore des dames patronnes de bazaars de charité, en exigeant de leurs fournisseurs une contribution en nature à leur comptoir, et en pratiquant ainsi une bienfaisance aux frais des autres! et il me semble que c'est une tendance contre laquelle se doivent de réagir toutes les femmes qui réfléchissent.

Education civique et nationale

La Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses nous prie, au moment où s'organisent les activités d'hiver de chaque Société, de publier à nouveau cette liste de conférences et de conférencières dressée par elle l'an dernier, en insistant sur l'utilité, dans les circonstances actuelles, de traiter ces diverses questions devant des auditoires féminins.

Mme BLANCHE HEGO-HOFFET, Ittigen, près Berne: L'appel aux mères de famille suisses, L'éducation nationale dans la famille, L'éducation nationale des femmes et des jeunes filles;

Mme CHARLES GAUTIER-PICTET, présidente de l'Association d'éducation nationale, «La Bessonnette», Chêne, Genève: Les jeux éducatifs et l'éveil du sentiment national dans la première enfance,

La tâche de la mère comme éducatrice, Qu'entendent-elles par éducation nationale?

Mme MARQUERITE EVARD, Dr. ès lettres, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance, Saint-Sulpice (Vaud):

Prendre conscience de notre âme nationale, La patrie n'est pas faite que d'hommes, Défendre l'idée suisse, dans la famille, l'école et la vie sociale, L'apport de la femme vaudoise au patrimoine national spirituel,

L'apport de la femme neuchâteloise au patrimoine spirituel national;

Mme MARQUERITE NOIR, secrétaire générale de l'Union mondiale pour la Concorde internationale, Palais Wilson, Genève: La paix et l'éducation nationale,

L'éducation nationale et internationale par l'éducation de soi-même, L'éducation nationale et internationale par l'effort individuel;

Mme MARIANNE GAGNEBIN, présidente du Lycée, Maillefier, 20, Neuchâtel: La vertu éducative de notre devise nationale, Petit voyage à travers les beautés de la Suisse (avec épidiroscope),

Ce que racontent les châteaux suisses (avec vues d'épidioscope);

Mme AMMANN KRAFFT, 13, avenue Druy, Lausanne: Comment initier au sentiment de la patrie helvétique les enfants suisses de l'étranger?

Mme DORETTE BERTHOUD, femme de lettres, Areuse (Neuchâtel): Le respect de la personnalité de l'enfant, Léopold Robert et sa mère,

Du refuge huguenot au refuge du temps présent (aide aux Juifs);

Mme MATTER-ESTOPPEY, femme de lettres, «La Cigale», Montreux: Choses et gens de chez nous, L'école et la famille;

Mme SIMONE HAUERT, femme de lettres, avenue de Cour, 47, Lausanne: La femme suisse au travail;

Mme MARIANNE MURET, rédactrice de l'*Almanach de la femme*, Epesses (Vaud): Le ménage est-il ennuie?

La valeur des femmes: savoir vivre, La valeur des femmes: savoir faire, La valeur des femmes: savoir aimer;

Mme ANTOINETTE QUINCHE, avocate, rue d'Etraz, 20, Lausanne: Pourquoi nous revendiquons les droits politiques?

Mme MARGUERITE MAIRE, lic. ès lettres, Saint-Jean, 88, Genève: L'histoire suisse et les jeunes filles, L'apport de la femme genevoise au patrimoine spirituel national;

Mme TH. ERNST, commissaire cantonal des Eclaires vaudoises, La Rosiaz, Lausanne: L'éducation nationale et le scoutisme.

AUTRES SUJETS À ÉTUDIER: Ce que représente notre patrimoine intellectuel suisse;

dans les lettres romandes, alémaniques, romanches et tessinoises, dans nos dialectes et patois,

dans les beaux-arts: architecture, peinture, sculpture, arts mineurs, etc.,

dans la musique, les métodies populaires,

dans le folklore: vieilles coutumes, costumes, danses populaires, etc.,

en philosophie, pédagogie, psychologie, sciences morales et politiques,

en mathématiques, sciences naturelles, astronomie, etc.,

dans l'économie politique et nationale: notre place dans l'économie internationale,

en matière de droit et jurisprudence,

la presse suisse et la presse étrangère et Suisse;

Promenades nationales, historiques et littéraires: aux pays genevois, en terre neuchâteloise, au territoire vaudois, aux sites jurassiens, dans la ville et la campagne de Fribourg, etc.

N. B. — Les Associations voudront bien traiter directement avec les oratrices, pour fixer les modalités d'organisation de chaque conférence: sujet, date, cachet et frais de voyage, et traiter avec nous la Commission d'éducation non plus qu'à l'Alliance elle-même. A cet effet, nous donnons l'adresse de chaque oratrice; quelques conférencières désirent être averties un mois d'avance.

croître artificiellement la demande de prostituées par la publicité et la provocation. Mais l'enseignement, la protection morale de la jeunesse des deux sexes employée dans l'industrie, le commerce, et le service domestique, le développement des services sanitaires et sociaux contribuent aussi grandement à atténuer plusieurs des causes primordiales de la prostitution. N'est-il pas intéressant et significatif de voir un document officiel mettre si fortement l'accent sur les valeurs morales et n'est-ce pas là une constatation à faire connue?

Les débats de la Commission ont surtout porté sur la question de l'état mental des prostituées, question spécialement traitée par le docteur Kemp, et sur la protection de la jeunesse féminine contre la prostitution: missions des gares, organisation des loisirs aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles, protection des travailleurs les plus exposés aux risques de démorphisation, et notamment des jeunes domestiques, pour lesquelles on espère que le B.I.T., à la suite de ses études, parviendra à établir un statut, etc., etc. On voit à quel point tout ceci touche de près aux préoccupations et aux programmes de nos Sociétés féminines, et, une fois de plus, nous devons répéter notre étonnement que, en Suisse notamment, l'on continue à ignorer si considérable des études et des recherches qui constituent un si précieux apport à notre activité!

En fin de session, la Commission s'est encore occupée du projet à l'étude depuis plusieurs années de créer en Extrême-Orient un bureau de la S. D. N. destiné à aider les gouvernements de ces pays dans leur lutte contre la traite des femmes et des enfants; mais elle a dû reconnaître que les circonstances politiques actuelles n'étaient pas encore favorables à cette création, le délégué chinois lui-même s'étant rangé à ce point de vue. Hélas! si les circonstances n'étaient pas favorables en juillet, qu'en serait maintenant? et n'est-ce pas là encore un des cas innombrables où l'affreuse guerre, non seulement séme la ruine et la barbarie sur son chemin, mais encore fait reculer partout tout projet de progrès social, et pour combien d'années...?

E. Gd.

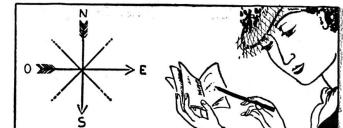
lieu à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, tous les lundis, de 15 à 18 h. Prix du cours (6 leçons): 12 fr. S'adresser à l'Institut Ménager.

V^e rapport annuel du Comité suisse des Associations s'intéressant au service domestique.

Ce très substantiel rapport — 23 pages, dont 6 en français comprend le rapport de l'activité du Secrétariat romand, rend compte du travail de ce Comité. Le nouveau programme d'action élaboré pour une durée de trois ans (1937-1940) y est exposé en détail. Dans ses grandes lignes, il cherche à accroître le nombre des jeunes filles suisses se préparant au service domestique, et cela par une propagande active; à développer l'enseignement nécessaire; à obtenir une amélioration des conditions de ce travail; à favoriser la fixation de mesures d'ordre professionnel et social pour les employées de maison, ainsi que la collaboration de toutes les organisations qui s'intéressent au travail domestique.

Cet exposé est suivi d'un rapport très complet de l'activité des deux secrétariats: du suisse allemand et du suisse romand, qu'il est malheureusement impossible de résumer ici.

M.-L. P.



Carnet de la Quinzaine

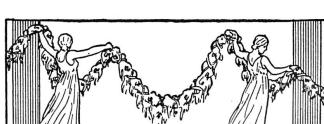
Dimanche 29 octobre:

BERNE: XVII^e Conférence annuelle des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, 10 h. 30 précises, Hôtel du Sauvage, Aarbergergasse, 41. Ordre du jour: 1. L'action civique des femmes suisses: Mme Vischer-Alioth (Bâle). — 2. Le Congrès de Copenhague: Mme Gourd (Genève). — Communications du Comité Central de l'Association: Mme Leuch (Lausanne). — A midi trente, repas en commun. — Invitation cordiale à tous les membres des Comités des Sections.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville à Genève.



A travers les Sociétés

Centre d'Organisation ménagère (Genève).

Il est organisé par les soins de ce groupement un cours de cuisine pratique tenant compte des restrictions alimentaires, ouvert aux maîtresses comme aux employées de maison. Ce cours a

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côte Poste) Tél. 45.99.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus.

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité